



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES-GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

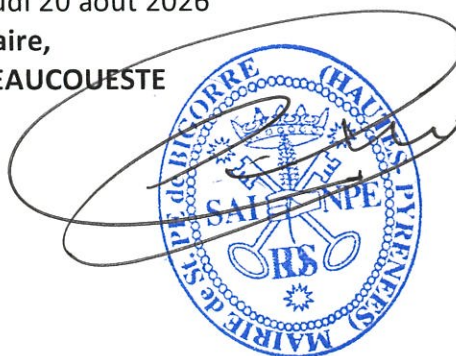
Vous êtes cordialement invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Jeudi 27 août 2026 à 21h00 en mairie,

dont vous trouverez l'ordre du jour ci-joint.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Saint-Pé-de-Bigorre,
Le Jeudi 20 août 2026
Le Maire,
JC. BEAUQUESTE



**ORDRE DU JOUR
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 27 août 2026
à 21h00**

- Élection du secrétaire de séance
- approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 juillet 2026
- compte rendu des décisions :
 - Décision 2026-10 - Virement Interne N°2

ADMINISTRATION GENERALE

D 01 ADM – Retrait du SIMAJE des communes d’Aspin-en-Lavedan, Omex, Ossen, Séguis, Sère-Lanso et Viger : liquidation financière et modification de l'article 8 des statuts du SIMAJE "participation financière des membres"

FINANCES

D 02 FIN – Subvention exceptionnelle - 60 ans Saint-Pé-Chante

QUESTIONS DIVERSES